

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 06 DECEMBRE 2018 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le jeudi 06 décembre 2018, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 2018, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (27) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme DHOLLANDE Régine, Mme BERANGER Agnès, M. COLLIN Denis, Mme TRIOUX Sandrine, M. LEVEQUE Pierre, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, M. RIQUET Alain, Adjoint au Maire, Mme THUILLEZ Martine, M. BAJODEK Alban, Mme RICHOMME Liliane, Mme PRUVOT Brigitte, Conseillers Municipaux Délégués, Mme DAUCHET Martine, Mme NAVEZ Patricia, M. STOCLET Francis, Mme SORRIAUX Charlotte, Mme PLUCHART Claudine, M. DECALION Ismaël, Mme VERIN Véronique, M. HISBERGUE Antoine, Mme AUPICQ Mauricette, Mme MATON Audrey, M. DOYER Claude, Mme ETHUIN Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Mme LEFEBVRE Brigitte, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (6) :

M. BONIFACE Didier : procuration à Mme TRIOUX Sandrine
Mme GODIN Maryline : procuration à M. POULAIN Bernard
M. HUROT Jean-François : procuration à M. HISBERGUE Antoine
Mme DENIZON Violenne : procuration à Mme DHOLLANDE Régine
M. BALEDENT Matthieu : procuration à M. LEVEQUE Pierre
M. DANJOU Jean : procuration à Mme ETHUIN Mélanie

Membre absent (0)

Est désigné secrétaire de séance : Mme SORRIAUX Charlotte

1. MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AIDE MUNICIPALE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Aide d'un montant de 100 euros ouverte aux Caudrésiens, sous conditions de revenus, pour l'achat d'un vélo neuf équipé d'une assistance électrique et n'utilisant pas de batterie au plomb.

Formulaire de demande disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION – MME DESREUMAUX**

2. PROCÉDURE DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS ÉMIS PAR LES LANCEURS D'ALERTE

Mise en place, au sein de la mairie, de la procédure de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte avec effet immédiat, conformément aux dispositions de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique et de son décret d'application n° 2017-564 du 19 avril 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Création d'un rôle de référent qui sera confié au Directeur Général des Services.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. PROGRAMMATION 2018 DU CONTRAT DE VILLE

Cofinancement, à hauteur de 14 660 €, de l'action de médiation sociale menée par l'association « la Bouée des Jeunes ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. PROGRAMMATION 2019 DU CONTRAT DE VILLE

Sollicitation de 102 990 € auprès de la commune.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Cofinancement des actions de la programmation 2019 en cas de validation de celle-ci par les services instructeurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU TERRAIN SITUE LE LONG DE LA PARCELLE CADASTREE AI 180 COTE DE LA RUE ALBERT CAMUS

- DESAFFECTATION DU TERRAIN SITUE LE LONG DE LA PARCELLE CADASTREE AI 180 COTE DE LA RUE ALBERT CAMUS

Désaffectation du terrain, distinct de la voie publique, en nature de jardin d'agrément annexé depuis plusieurs années par le propriétaire de l'immeuble sis 1 rue Pierre Brossolette.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- DECLASSEMENT DE CE TERRAIN

Déclassement du terrain en cours d'une nouvelle numérotation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE.

6. CESSION A MADAME BERSILLON MARTHE D'UN TERRAIN SITUE LE LONG DE LA PARCELLE AI 180 A ANGLE DES RUES PIERRE BROSSOLETTE ET ALBERT CAMUS

Cession de la parcelle moyennant le prix de 3 000 €, sachant que les frais de géomètre et les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signature des actes afférents à cette affaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN TERRAIN SITUE AU BOUT DE LA PARCELLE CADASTREE BC 578 EN BORDURE DE LA RUE DE LA GARE ET DU ROND POINT

- DESAFFECTATION D'UN TERRAIN SITUE AU BOUT DE LA PARCELLE CADASTREE BC 578 EN BORDURE DE LA RUE DE LA GARE ET DU ROND POINT

Désaffectation du terrain, distinct de la voie publique, permettant l'agrandissement du parking et de l'entrée de la zone commerciale de l'enseigne « INTERMARCHÉ ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- DECLASSEMENT DE CE TERRAIN

Approbation du déclassement du terrain en cours d'une nouvelle numérotation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. CESSION A LA SCI CATHERINE D'UN TERRAIN SITUE AU BOUT DE LA PARCELLE BC 578 EN BORDURE DE LA RUE DE LA GARE ET DU ROND POINT

Cession d'un terrain, pour l'aménagement du parking de la zone commerciale de l'enseigne « INTERMARCHÉ », à Monsieur DUHAUPAND moyennant le prix de 4 900 € sachant que les frais de géomètre et les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signature des actes afférents à cette affaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU MONTANT DES CHEQUES DEJEUNERS

Passage du montant mensuel des chèques Déjeuners à 30 € à compter du 1^{er} janvier 2019 avec possibilité de rester aux anciens taux de 20 € ou 25€ ; cette décision ayant été entérinée par le Comité Technique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Approbation du nouveau tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2019, suite à l'avis favorable du Comité Technique réuni le 16 novembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. PERSONNEL COMMUNAL - AVENANT AU CONTRAT MAINTIEN DE SALAIRE

Signature de l'avenant au contrat de Prévoyance Collective Maintien de Salaire avec la MNT avec passage de la cotisation à 3,75% au lieu de 3,26 %, à compter du 1^{er} janvier 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. REMBOURSEMENT DE FRAIS A DIFFERENTS ELUS

Remboursement de frais à Mesdames MERY-DUEZ, GODIN, PLUCHART et Monsieur DOYER à l'occasion de divers déplacements.

ADOpte À L'UNANIMITE.

13. CREATION D'UN OFFICE MUNICIPAL DU COMMERCE – APPROBATION DES STATUTS ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS MUNICIPAUX

Création d'un Office Municipal du Commerce administré par un Conseil d'Administration composé de 18 membres répartis dans 3 collèges :

- le Collège des Institutions
- le Collège des Commerçants
- le Collège des Chambres Consulaires.

Approbation de la création de cet Office Municipal du Commerce.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Approbation du projet de statuts de cet organisme.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Désignation des représentants du Collège des Institutions.

**ADOpte A L'UNANIMITE. DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
1 ABSTENTION – MME DESREUMAUX.**

14. EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION

A) Opération commerciale Année 2018 – Subvention à l'UCAC

Attribution d'une subvention de 7 000 euros.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
MME PRUVOT NE PARTICIPE PAS AU VOTE
EN TANT QUE PRÉSIDENTE DE L'UCAC.**

B) Voyage de découverte en Haute-Savoie - Subvention exceptionnelle au FSE du Lycée Jacquard

Attribution d'une subvention de 500 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

C) Subventions de fonctionnement 2018 à l'AFOC et à l'association des retraités FO

Reconduction à l'identique de l'an dernier, à savoir :

- AFOC a perçu une subvention de fonctionnement de 150 euros
- Association des Retraités F.O. une subvention d'un montant de 180 euros.

**ADOPTÉ PAR 31 VOIX POUR,
2 CONTRE – MME ETHUIN, M DANJOU -.**

D) Adhésion à la Fédération Nationale des Centres-Villes « Les Vitrines de France »

Adhésion à compter de 2019 - Adhésion annuelle d'un montant de 320 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15. OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC - BASILIQUE SAINTE MAXELLENDÉ – CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ INFRACOS

Mise en place, sur le clocher de la Basilique Sainte Maxellende, d'une station radioélectrique.

Signature de la convention d'occupation de la Basilique Sainte Maxellende avec la Société INFRACOS.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. GESTION DES CHATS ERRANTS - ANNEE 2019 – CONVENTION AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Nouvelle convention, à compter du 1^{er} janvier 2019, à condition que la Ville s'engage à participer à hauteur de 50 % au financement des actes de stérilisation et d'identification.

Acceptation des nouvelles conditions de la Fondation « Trente Millions d'Amis ».

Signature de la nouvelle convention à compter du 1^{er} Janvier 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA DELIVRANCE DES DECISIONS D'URBANISME DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.422-7 DU CODE DE L'URBANISME

Retrait de la délibération du 12 septembre 2018 référencée DST/12-09-2018/Q8.

**ADOPTÉ PAR 32 VOIX POUR,
1 CONTRE - MME DESREUMAUX -
M. LE MAIRE ET MME DHOLLANDE NE PRENANT PAS PART AU VOTE.**

Désignation de Madame Régine DHOLLANDE pour la délivrance des décisions d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) dans le cadre des dispositions de l'article L 422-7 du Code de l'Urbanisme.

**ADOPTÉ PAR 32 VOIX POUR,
1 CONTRE - MME DESREUMAUX -
M. LE MAIRE ET MME DHOLLANDE NE PRENANT PAS PART AU VOTE.**

18. DEMANDE DE REITERATION DE GARANTIE DE PRET DANS LE CADRE DE L'ALLONGEMENT DE DETTE DE 10 ANS SOLLICITEE PAR LA SA D'HLM PROMOCIL

Sollicitation de la réitération des garanties financières de la commune à plusieurs emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de l'allongement de la dette de 10 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19. DEMANDE DE GARANTIE FINANCIERE SOLLICITEE PAR LA SA D'HLM PROMOCIL POUR LA CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS SITE SAMBRE « QUARTIER MAUPASSANT »

Sollicitation de la garantie financière de la commune pour un emprunt de 180 000 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de clôturer l'opération de construction de 10 logements site Sambre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20. CCAS - AVANCE SUR SUBVENTION 2019

Avance de 350 000 euros sur la subvention de fonctionnement de 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21. TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES BUDGET SERVICE DES POMPES FUNÈBRES

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

22. TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES CINÉMA LE MILLÉNIUM

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

23. TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES BUDGET VILLE DE CAUDRY

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

24. CINEMA LE MILLENIUM : SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2018

Subvention d'équilibre de 30 000 €.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
2 ABSTENTIONS - MME ETHUIN, M. DANJOU -.**

25. BUDGET VILLE 2019 - OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Ouverture de crédits pour un montant total de 600 000 euros, inscription au Budget Primitif 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

26. PROPOSITION DE VOTE D'UNE MOTION RELATIVE AU PROJET D'OBJECTIFS DU SRADDET HAUTS-DE-FRANCE

Courrier du Président du Pays du Cambrésis, du 05 novembre 2018, proposant au Conseil Municipal de voter une motion demandant une évolution significative du projet du SRADDET, à savoir un objectif moindre de réduction de la consommation foncière des espaces agricoles et naturels ainsi qu'en matière de modulation des objectifs de division par trois de l'artificialisation des sols entre les territoires.

**ADOPTÉ PAR 32 VOIX POUR,
1 CONTRE - MME DESREUMAUX -.**

27. RAPPORT SUR L'EXPLOITATION (VEOLIA EAU) DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE – ANNEE 2017

Il est rappelé que, depuis le 1^{er} août 2017, la Commune a transféré la compétence « Distribution d'eau potable » et adhéré à la même date au SIDEN-NOREADE.

Le contrat d'exploitation du service d'eau, conclu avec VEOLIA, continuera jusqu'à son terme soit le 30 juin 2023. A l'issue de ce contrat VEOLIA-EAU (SADE) aura procédé au remplacement de 3 300 branchements en plomb.

Il a été signalé un bon rendement du réseau (87 %), d'où peu de pertes en raison de fuites.

**CE RAPPORT DONNE LIEU UNIQUEMENT À UN DÉBAT
ET DONC PAS DE VOTE.**

28. RESTRUCTURATION DU COMPLEXE SPORTIF SANDRAS – APPROBATION DE LA 3EME PHASE DE TRAVAUX

Engagement de la 3ème phase travaux. Démarrage des travaux prévu en tout début 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

29. EXERCICE 2018 – CONTRIBUTION DE LA COMMUNE DE CAUDRY AU SIVU « SCENES MITOYENNES »

Contribution de la commune au Sivu « Scènes Mitoyennes » pour l'année 2018. La dépense correspondante sera imputée à l'article 65548 du budget communal 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
MME DHOLLANDE NE PREND PAS PART AU VOTE
EN TANT QUE PRÉSIDENTE DU SIVU « SCÈNES MITOYENNES ».**

30. PLAN DE FINANCEMENT DE LA REALISATION DU COUTOURNEMENT ROUTIER OUEST DE CAUDRY – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Coût de l'opération : 8 millions d'euros HT, supportés à 80 % par le Conseil Départemental. Pour le solde : 1,6 million : participation de la Ville de 800 000 euros et dans un premier temps, avis unanime du Conseil des Maires, de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, lors de sa réunion du 29 novembre 2018, pour une participation identique de 800 000 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

31. METHODE DE CALCUL DE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES

Calcul des dotations aux provisions des créances douteuses à compter de l'exercice 2018 en prenant en compte, comme méthode de calcul, l'ancienneté de la créance.

Ouverture d'un crédit de 86 077,42 euros, pour provisions créances douteuses, sur le compte 6817 du budget 2018.

Ouverture d'un crédit de 5 571,28 euros au compte 7817 « Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants » au budget 2018.

Les dotations complémentaires de provisions des créances douteuses (ou dépréciation) sur le compte 6817 seront ouvertes annuellement lors du budget primitif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

32. REITERATION DE LA CESSION D'UN TERRAIN CADASTRE AT N° 633 A LA SA HLM PROMOCIL

Réitération de la cession de terrain, moyennant le prix de 41 000 euros, par décision du Conseil du 28 novembre 2017.

Approbation de la cession du terrain, d'une superficie de 46a 75ca, à la SA HLM PROMOCIL, moyennant le prix de 41 000 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

33. MISE EN PLACE D'UN CONSEIL POUR LES DROITS ET LES DEVOIRS DE LA LOCATION - CDDL -

Création et mise en place de ce Conseil composé comme suit :

- le Maire
- l'Adjoint au logement et au quartier
- le responsable administratif de la ville en charge du logement
- les forces de l'ordre (Police Municipale – Gendarmerie - PSIG)
- les représentants de l'État (CAF...)
- les bailleurs privés ou sociaux
- les partenaires logement.

**ADOPTÉ PAR 32 VOIX POUR,
1 CONTRE - MME DESREUMAUX -.**

34. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3 - BUDGET PRINCIPAL « VILLE DE CAUDRY »

Ajustement portant sur la somme de 153 708,28 € en fonctionnement (0,67 % du budget de cette section).

Ajustement de 60 045 € en investissement (0,53 % du montant de la section).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
4 ABSTENTIONS - MME ETHUIN, M. DANJOU, MMES DESREUMAUX ET LEFEBVRE -.**

35. AVENANT A LA CONVENTION « MISSION D'ARCHIVAGE » CONCLUE AVEC LE CDG 59

Convention conclue le 12 décembre 2016, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 12 décembre 2019 avec une estimation de travail à 140 jours soit 1 310 heures – Coût de 47 160 € TTC à répartir sur les exercices 2017, 2018, 2019. Nécessité d'un complément d'intervention estimé à 302 heures pour 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signature dudit avenant d'un montant de 10 872 € TTC.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

INFO 1

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA RÉGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNÈBRES - EXERCICE 2017

Chiffre d'affaires réalisé sur la période 2014-2017 et arrêté au 31 octobre 2018 : 548 284,70 €.

INFO 2

BUDGET ANNEXE CINÉMA « LE MILLÉNIUM » - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

INFO 3

ATTRIBUTION, AU TITRE DE L'ANNEE 2018, D'UNE RISTOURNE SUR COTISATION A L'AIMT

Attribution d'une ristourne aux adhérents inscrits actuellement sur les registres et à jour dans le paiement des cotisations, d'un montant de 6 815,08 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.



Le Maire,


Frédéric BRICOUT